





Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030":

Convention d'application communale



Commune de Barlin

Sommaire

_Toc168562073

Préambule	3
Edito	4
Projet de quartier « Regain »	5
Cartographie	5
Portrait statistique	6
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	6
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	6
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	7
Objectifs poursuivis sur le quartier	7
Modalités de pilotage communal	10
Modalités d'animation du partenariat	10
Modalités d'animation citoyenne	10
Les signataires	11

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire.** 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme **"quartiers prioritaires pour la politique de la ville"** (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme **"quartiers d'intérêt communautaire"** (QIC) par la CABBALR.

La politique de la ville vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Edito

Je suis ravi de signer cette convention d'application communale pour notre ville, et en particulier pour le quartier du Regain, notre quartier prioritaire politique de la ville.

Les quartiers prioritaires politiques de la ville, comme le nôtre, sont des territoires où les enjeux sociaux, économiques et environnementaux sont particulièrement complexes. Ces quartiers concentrent souvent des difficultés telles que le chômage, la précarité, le logement insuffisant, et d'autres formes d'exclusion sociale.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre engagement envers le quartier du Regain. Nous sommes résolus à relever ces défis avec détermination et solidarité.

La démarche « Engagements Quartiers 2030 » constitue un cadre d'action essentiel pour transformer nos quartiers en des espaces plus inclusifs, durables et résilients, et offrir de meilleures perspectives d'avenir à leurs habitants.

Au cœur de notre action, nous plaçons des thématiques cruciales telles que le logement, la parentalité et l'accès à l'emploi. Nous sommes conscients que ces enjeux sont étroitement liés et nécessitent une approche globale et coordonnée pour être efficacement traités.

La participation citoyenne est également un pilier fondamental de ce nouveau contrat de ville. À Barlin, nous savons que la parole de l'habitant compte. Nous nous appuyons déjà sur l'assemblée des aînés et le conseil municipal des enfants, deux instances représentatives de notre population. Elles participeront activement, avec le soutien des élus et des services, à l'animation et à la mise en œuvre de ce contrat au niveau local. Leur engagement et leurs contributions sont indispensables pour construire des solutions adaptées et efficaces.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous nos partenaires institutionnels et en particulier l'état et l'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane ainsi qu'aux partenaires associatifs qui nous accompagnent dans cette belle mission. Leur soutien est indispensable pour surmonter les obstacles et réaliser nos ambitions pour le quartier du Regain.

Je souhaite également adresser des remerciements à Francine Duranel, 1ère adjointe au maire en charge notamment de la politique de la ville, et à Sarah Catillon, responsable de la politique de la ville, pour leur engagement sans faille dans cette cause. Mes remerciements vont également à l'ensemble des services communaux qui œuvrent chaque jour avec dévouement pour la mise en œuvre de nos projets.

Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre population, pour le quartier du Regain et pour Barlin.

Monsieur Julien DAGBERT, Maire de Barlin

Projet de quartier « Regain »

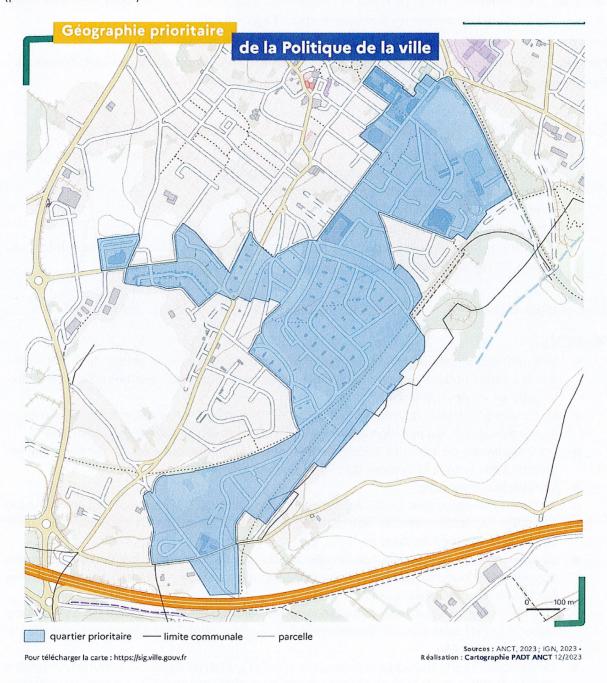
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier: QP 06 20 07

Commune concernée : Barlin, Hersin-Coupigny

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population: environ 2 000 habitants (+100 par rapport à 2015).

Surface: 56 hectares.

Taux de pauvreté : 33 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 29,1 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du

quartier : 83 (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 31,4% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 95% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Une part importante des familles monoparentales dans le quartier, public potentiellement plus précaire, nécessitant un accompagnement particulier
- Dégradation des espaces publics/dépôts sauvages
- Manque de mobilisation des habitants
- Manque d'action en faveur des adolescents
- Une offre de logements sociaux qui ne répond pas forcément aux demandes des habitants au niveau des typologies de logements présentes sur le quartier

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Une politique menée en faveur des séniors dynamique et mobilisée autour du projet « Bien vieillir à Barlin, notamment avec l'Assemblée des Aînés, force de propositions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants
- Le Conseil Municipal des Enfants qui mène des projets sur l'environnement, la démarche écoresponsable et qui participe activement autour de projets en faveur de la solidarité
- Un Programme de Réussite Educative très présent notamment avec la participation des enfants à des actions citoyennes (Les Petits Conteurs barlinois)
- Un tissu associatif riche
- Services municipaux bien identifiés/ Services de la Mairie et CCAS regroupés en un même lieu
- Solidarité existante entre les habitants et renforcée à terme par la mise en place de la plateforme « Entraidons nous »
- La présence de la Mission Locale des Jeunes sur la commune permettant de mieux appréhender l'insertion professionnelle des jeunes avec une communication plus facilitée avec le CCAS et les services de la mairie
- Une rénovation urbaine importante programmée sur le quartier dans le cadre de l'ERBM pour laquelle le PLIE et le Conseil départemental s'associent pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA
- Un nombre important d'équipements sur le quartier qui fait de Barlin une commune attractive pour les familles d'autant que l'accès à ceux-ci est facilité (gratuité de la médiathèque, ateliers sorties familles gratuites)
- Une saison culturelle diversifiée pour tous

- Un partenariat fort avec tous les acteurs tant institutionnels que locaux (Education nationale, CAF, Département, MIPPS etc...)
- De nombreux projets intergénérationnels initiés au sein du quartier qui ont connu un vif succés dont l'école maternelle au sein de l'EHPAD, intervention de services civiques auprès des séniors...

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- La réussite éducative
- Le soutien à la parentalité
- L'amélioration du cadre de vie
- La mixité sociale et la participation à la citoyenneté

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU1: DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES					
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier			
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	 Mettre en place des actions intergénérationnelles favorisant le partage des connaissances vers un accès au numérique pour tous 			
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	 Renforcer la prévention en matière de santé mentale et des conduites addictives auprès des plus jeunes 			
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	 Promouvoir les activités physiques et de bien-être à tous les âges de la vie 			
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre le harcèlement scolaire	 Renforcer les actions de préventions au sein du Programme de Réussite Educative 			
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	 Recueillir la parole des habitants confrontés à toutes les formes de violence, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes (groupe de paroles, ateliers, ciné-débat,) 			

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS					
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier			
Soutenir la réussite éducative en	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	 Maintenir et renforcer le Programme de Réussite Educative 			
coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	 Accompagner au mieux les parents dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants 			
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	 Renforcer le dialogue et la continuité éducative entre les familles, l'école et les acteurs de proximité 			
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	 Mettre en place des actions de prévention afin de favoriser la démarche éco-responsable auprès des habitants 			
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Favoriser le lien avec les associations locales culturelles, sportives et de loisirs			
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	 Instaurer un partenariat fort avec les acteurs de proximité (Assemblée des Aînés, Conseil Municipal des Enfants,) 			
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	 Accompagner les jeunes et les soutenir dans l'accomplissement de projets innovants en faveur du quartier 			
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	 Mener des actions éco-responsables avec les habitants 			
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	 Repérer les habitants et les impliquer dans les projets d'amélioration du cadre de vie du quartier 			
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	 Rassembler et impliquer les différents acteurs menant des actions en faveur de la citoyenneté pour mener des projets avec les habitants 			
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	 Soutenir les habitants dans leurs initiatives et les valoriser dans leurs démarches 			

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS					
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier			
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	 Mettre en place en concertation avec les bailleurs un renouvellement de l'offre de logements avec des typologies adaptées à la demande dans le quartier 			
Associer les habitants aux transitions urbaines et environne- mentales	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	 Renforcer les actions éco-responsables en lien avec les bailleurs sociaux 			

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Référent Elu: Mr Julien DABERT, Maire de BARLIN

Référent technicien : Mme Sarah CATILLON, référente Politique de la ville

1 comité de pilotage regroupant la politique de la ville et le PRE afin de mobiliser les partenaires en une seule et même instance qui aura lieu 2 fois par an.

Ce comité de pilotage élargi permettra aux partenaires d'avoir une vision d'ensemble plus concrète des projets relatifs à la cohésion sociale.

Modalités d'animation du partenariat

Afin de répondre au mieux aux objectifs fixés au niveau communal et dans la continuité des modalités d'animation à l'échelle intercommunale, 1 groupe de travail regroupant les thématiques « Solidarité », « Education », « cadre de vie » et « citoyenneté » se réunira plusieurs fois dans l'année et sera constitué des Elus de la commune, les différents services de la mairie (PRE, service jeunesse, crèche, médiathèque, etc...) et du CCAS, les bailleurs sociaux ainsi que les acteurs locaux mobilisés dans la mise en œuvre de la participation citoyenne.

Modalités d'animation citoyenne

Afin de favoriser la participation citoyenne, nous solliciterons les acteurs de proximité présents sur la commune et menant déjà de nombreuses actions en matière de cadre de vie et de mixité sociale au sein même du quartier comme l'assemblée des aînés, le Conseil Municipal des Enfants : leur présence dans le quartier sous forme de temps d'échanges, animations conviviales, petites manifestations au sein de lieux biens connus du quartier (EHPAD, Médiathèque, etc...) permettra ainsi de recueillir la parole des habitants avec un projet commun : Bien vieillir et bien grandir au sein du quartier du Regain

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES Les MINES

0 9 JUIL. 2024

ASBS BULLE